

Lettre ouverte des supérieurs de la FSSPX au cardinal Gantin, Préfet de la Congrégation des Évêques, du 6 juillet 1988

Publié le 6 juillet 1988
Mgr Marcel Lefebvre
4 minutes

Écône, 6 juillet 1988
Éminence,

Réunis autour de leur Supérieur général, les Supérieurs des districts, séminaires et maisons autonomes de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, pensent bon de vous exprimer respectueusement les réflexions suivantes.

Vous avez cru devoir, par votre lettre du 1 juillet passé, faire savoir à Son Excellence Monseigneur Marcel Lefebvre, à Son Excellence Monseigneur Antonio de Castro Mayer et aux quatre évêques qu'ils ont consacrés le 30 juin dernier à Écône, **leur excommunication latæ sententiæ**. Veuillez vous-mêmes juger de la valeur d'une telle déclaration venant d'une autorité qui, dans son exercice, rompt avec celle de tous ses prédécesseurs jusqu'au pape Pie XII, dans le culte, l'enseignement et le gouvernement de l'Église.

Pour nous, nous sommes en pleine communion avec tous les papes et tous les évêques qui ont précédé le Concile Vatican II, célébrant exactement la messe qu'ils ont codifiée et célébrée, enseignant le catéchisme qu'ils ont composé, nous dressant contre les erreurs qu'ils ont maintes fois condamnées dans leurs encycliques et leurs lettres pastorales. Veuillez donc juger de quel côté se trouve la rupture. Nous sommes extrêmement peïnés de l'aveuglement d'esprit et de l'endurcissement de cœur des autorités romaines.

En revanche, nous n'avons jamais voulu appartenir à ce système qui se qualifie lui-même d'Église Conciliaire, et se définit par le Novus Ordo Missæ, l'œcuménisme indifférentiste et la laïcisation de toute la Société. Oui, nous n'avons aucune part, nullam partem habemus, avec le panthéon des religions d'Assise ; notre propre excommunication par un décret de votre Éminence ou d'un autre dicastère n'en serait que la preuve irréfutable. Nous ne demandons pas mieux que d'être déclarés ex communione de l'esprit adultère qui souffle dans l'Église depuis vingt-cinq ans, exclus de la communion impie avec les infidèles. Nous croyons au seul Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec le Père et le Saint-Esprit, et nous serons toujours fidèles à Son unique Épouse, l'Église Une, Sainte, Catholique, Apostolique et Romaine.

Être donc associés publiquement à la sanction qui frappe les six évêques catholiques, défenseurs de la foi dans son intégrité et son intégralité, serait pour nous une marque d'honneur et un signe d'orthodoxie devant les fidèles. Ceux-ci ont en effet, un droit strict à savoir que les prêtres auxquels ils s'adressent ne sont pas de la communion d'une contrefaçon d'Église, évolutive, pentecôtiste, et syncrétiste. Unis à ces fidèles, nous faisons nôtres les paroles du prophète (1 Rois, vii, 3) : *Preparate corda vestra Domino et servite Illi Soli : et liberabit vos de manibus inimicorum vestrorum. Convertimini ad Eum in toto corde vestro, et auferte deos alienos de medio vestri.* « Attachez fermement votre cœur au Seigneur et servez-le Lui Seul : et Il vous délivrera des mains de vos ennemis. C'est de tout Notre cœur que vous devez revenir à Dieu ; ôtez du milieu de vous les dieux étrangers »

Confiants dans la protection de Celle qui a terrassé toutes les hérésies dans le monde entier, nous

vous prions d'agréer, Éminence, l'assurance de notre dévouement à Celui qui est l'unique voie de salut.

A Ecône, le 6 juillet 1988

Suivent les signatures du Supérieur général, de tous les Supérieurs de districts de séminaires et maisons autonomes de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X dans le monde entier :

- M. l'abbé Franz Schmidberger, supérieur général,
- MM. les abbés Paul Aulagnier, supérieur du district de France,
- Franz-Joseph Maessen, supérieur du district d'Allemagne,
- Edward Black, supérieur du district de Grande-Bretagne,
- Anthony Esposito, supérieur du district d'Italie,
- François Laisney, supérieur du district des États-Unis,
- Jacques Emily, supérieur du district du Canada,
- Jean-Michel Faure, supérieur du district du Mexique,
- Gérard Hogan, supérieur du district d'Australie et Nouvelle-Zélande,
- Alain Lorans, directeur du séminaire d'Écône,
- Jean-Paul André, directeur du séminaire de Flavigny,
- Paul Natterer, supérieur du séminaire de Zaitzkofen,
- Andrés Morello, supérieur du séminaire de La Reja,
- William Welsh, directeur du séminaire de la Sainte-Croix en Australie,
- Michel Simoulin, recteur de l'institut Saint-Pie X à Paris,
- Patrice Laroche, sous-directeur du séminaire d'Écône,
- Philippe François, supérieur de la maison autonome de Belgique et du Luxembourg,
- Roland de Mérode, supérieur de la maison autonome des Pays-Bas,
- Georg Pfluger, supérieur de la maison autonome d'Autriche,
- Guillaume Devillers, supérieur de la maison autonome d'Espagne,
- Philippe Pazat, supérieur de la maison autonome du Portugal,
- Daniel Couture, supérieur de la maison autonome d'Irlande,
- Patrick Groche, supérieur de la maison autonome du Gabon,
- Franck Peek, supérieur de la maison autonome d'Afrique australe.

Extrait de **Fideliter N° 64** de juillet-août 1988, pages 11 et 12